

Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats

Réf. ACH0041

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable d'exercer, de façon occasionnelle ou régulière, des missions d'achats.

A l'issue des épreuves de certification (cf. modalités d'évaluation), le bénéficiaire sera amené à valider les compétences suivantes :

- Organiser la collecte, analyser et définir les besoins d'achats de l'entreprise
- Rechercher, identifier et sélectionner les fournisseurs
- Réaliser les achats de biens ou services
- Gérer, suivre, contrôler des commandes et achats

Prérequis nécessaires

Avoir une activité professionnelle liée aux achats de l'entreprise ou avoir une connaissance de la culture entreprise et plus particulièrement de la relation fournisseur

Public concerné

Pour tout collaborateur amené à exercer des missions d'achat, de façon occasionnelle ou régulière

Contenu pédagogique

L'identification des fournisseurs

- Définition de son besoin de manière explicite et objective
- Description du produit ou la prestation
- Identification des risques potentiels et anticipation
- Constitution du cahier des charges
- Définition des critères adaptés pour sélection des fournisseurs
- Outils de recherche de fournisseurs
- Pareto

Les outils et techniques de sélection des fournisseurs

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 9 avril 2024 - Page 1/4

- Diffusion de l'offre, de l'appel à projet, appel d'offre, du cahier des charges...
- Make or Buy et SWOT
- Analyse des offres reçues
- Méthodes d'analyse de coûts pour comprendre les offres
- Identification des meilleures offres

La phase de négociation

- Préparation de la négociation
- Identification des opportunités et des contraintes liées à la négociation
- Compréhension de la relation client – fournisseurs

La contractualisation avec le fournisseur retenu

- Démarrage de la relation avec le fournisseur retenu : le contrat
- Identification des éléments essentiels d'un contrat
- Les différents types de contrat et les clauses principales
- Communication auprès des acteurs concernés
- La commande

Le suivi de la prestation et son évaluation

- Mise en place du suivi avec le fournisseur
- Vérification de la livraison de la prestation / produit
- Procédure de gestion des stocks
- Relance d'un fournisseur
- Mesure des résultats et des écarts
- KPI et Veille Technologique
- Communication auprès des fournisseurs et utilisateurs

Durée

4 jours pour un total de : 28 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- 28 mai au 7 juin 2024 à Saintes : 1480.00 € net de taxe

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 9 avril 2024 - Page 2/4

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Formateur consultant sélectionné par la CCI pour son expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences interentreprises. Mise en situation pratique à l'aide d'études de cas, d'exercices filmés et débriefing en groupe

Equipements pédagogiques : vidéo projection - paperboard –camescope - tableau interactif

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluer les connaissances initiales des stagiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + de 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Modalités de certification : Attestation de fin de formation et certificat de réalisation

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les publics handicapés sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes handicapées, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaire à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoïne

Indicateurs-clés de la formation

indicateurs-clés de la formation nombre de bénéficiaires formés 2021-06/2023: 17

Taux de satisfaction : 76.67%

Nombre d'avis : 5

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 9 avril 2024 - Page 3/4

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 9 avril 2024 - Page 4/4